



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE CHAMPAGNY EN VANOISE (Savoie)
SEANCE DU 29 JUIN 2023**

N° 2023 0073

L'An Deux mille vingt-trois, le 29 juin à 20H00, le Conseil Municipal de la Commune de 73350 -CHAMPAGNY EN VANOISE, légalement convoqué le 21 juin 2023, sous la Présidence de M. René RUFFIER LANCHE, Maire.

Présents : René RUFFIER LANCHE, Denis TATOUD, Florian SOUVY, Olivier SACHE, Emmanuel MAEGEY, Xavier BRONNER, Robert LEVY, Vincent RUFFIER DES AIMES, Olivier CHENU, Tony BUTHOD GARCON, Gérard RUFFIER LANCHE

Absents excusés : Corentin GROS (pouvoir donné à Tony BUTHOD GARCON)

Nombre en Membres :	15
En exercice :	12
Suffrages exprimés :	12
Votes pour :	12
Votes contre :	0
Ne prend pas part au vote :	0

Objet : Modification du tableau des emplois

Conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaire au fonctionnement des services.

Pour tenir compte de la modification du planning de l'agent chargé du ménage des différents locaux communaux (écoles, mairie, office du tourisme, ...), il convient de supprimer le poste d'adjoint technique à temps non complet, et de créer un poste d'adjoint technique à temps complet, à compter du 1er septembre 2023.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil municipal :

- CREE un poste d'adjoint technique à temps complet
- SUPPRIME un poste d'adjoint technique à temps non complet 29/35ème.

« Certifié exécutoire, dûment habilité aux présentes
Conformément à la Loi du 02 Mars 1982 »
POUR EXTRAIT CONFORME,

**Pour le Maire empêché,
Le 1^{er} adjoint,
Denis TATOUD**



MAIRIE DE CHAMPAGNY EN VANOISE